

**Camping Les Cigognes \*\*\* 4 Rue Roger Hassenforder**

(anciennement 16 Rue René Guibert)- 68700 – Cernay

**Tél : 03 89 75 56 97 mail : [campinglescigognes@orange.fr](mailto:campinglescigognes@orange.fr)****Site web : [www.camping-les-cigognes.com](http://www.camping-les-cigognes.com)****Ouvert du 01/04 au 30/09/2024 – horaires d'ouverture de la réception : 8h/12h30 et 15h/20h30.**

Tarif du Locatif 2024	Durée	Basse Saison	Haute Saison
	Du samedi 15h au samedi avant 10h	Du 01/04 au 29/06 Du 31/08 au 30/09	Du 29/06 au 31/08
Bungalow :( 2/6 pers) 2 chambres sans sanitaire	La semaine 1 nuitée	180,00€ 25,00€	320,00€ 40,00€
Mobil-Home Confort No 1 et 2 :(2/6 pers) avec sanitaire- 2 chambres + 1 canapé- lit	La semaine La nuitée	240,00€ 40,00€	430,00€ 65,00€
Mobil-Home Confort + No 3-4-5- 6 (2/6pers) avec sanitaire 2 chambres et 1 canapé-lit	La semaine La nuitée	320,00€ 60,00€	520,00€ 80,00€
Mobil-Home Super Confort No 7 et 8 (2/8pers) avec sanitaire - 3 chambres et 1 canapé-lit	La semaine La nuitée	380,00€ 70,00€	600,00€ 100,00€

**Renvoyer votre Bon de Réservation signé avec les conditions lues et approuvées :****1 DUREE DU SEJOUR**

Le client signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**2 RESPONSABILITE**

Le camping Les Cigognes est responsable dans les termes de l'article L211-16 du Code du Tourisme, qui stipule : « *Toute personne Physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article L211-1 est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ce contrat a été conclu à distance ou non et que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci et dans la limite des dédommagements prévus par les conventions internationales. Toutefois, elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat soit à un cas de force majeur.* »

**3 RESERVATION**

La réservation sera ferme lorsque le contrat sera retourné dûment signer et avec un acompte de 30% + 15€ de frais de réservation non déductibles, paiement fait à l'ordre de **SASU FLOBRIVAL - CERNAY**. Le fait de valider un devis vaut acceptation. Toute modification de la part du client doit être transmise par écrit au camping par lettre recommandée. La location est faite à titre personnel et il est impossible de sous- louer, ni céder votre réservation sans en avoir informé le camping et obtenu son consentement. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. En cas de problème sur une location la Direction, dans l'intérêt du client se réserve le droit de changer de structure et s'engage à en avertir le client. Dans tous les cas le changement se fera pour une location égale et à tarif égal.

**4 REGLEMENT DU SOLDE**

La totalité du séjour doit être intégralement réglée 30 jours avant l'arrivée selon nos conditions, toutefois en cas de problème majeur à votre venue, un report de séjour sera proposé ou un dédommagement en cas de problème imprévisible de dernière minute. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire à votre séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement n'est effectué. Pour le paiement du solde, le paiement se fait par le site de réservation en ligne, par chèque bancaire, Chèques vacances, CB ou virement. Dès réception du solde une facture vous sera transmise ou remise à votre arrivée.

**5 INSCRIPTIONS TARDIVES**

En cas d'inscriptions tardives moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement du séjour sera exigée à la réservation, sous réserve du respect de l'article R211-6,10 du Code du Tourisme. Aucune remise ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout départ anticipé, séjour interrompu, ne donnera lieu à aucun remboursement.

## **6 ARRIVEE ET DEPART**

Les arrivées se font à 15h et les départs avant 10h. En cas de retard, il faut prévenir impérativement le camping par mail ou téléphone. Le camping est fermé de 22h à 7h et le bureau d'accueil de 12h30 à 15h et à 20h30 le soir.

## **7 ANNULATION DU FAIT DU CLIENT**

Toute modification ou annulation de la part du client doit être transmise par écrit au camping par lettre recommandée. A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat.

**Pour toute annulation du fait du client, la somme remboursée à ce dernier par le camping Les Cigognes, sera la suivante :**

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte de 30%, les frais de réservation de 15€ et l'éventuel montant de souscription à l'assurance annulation restent acquis par le camping.

Moins de 30 jours avant l'arrivée ou en cas de non-présentation au camping, le montant total de la location, des frais de dossier et de l'éventuelle cotisation d'assurance sont dus et conservés.

Voir au paragraphe 3 Réservation, une solution amiable est toujours possible dans l'intérêt des deux partis.

## **8 ANNULATION DU FAIT DU PRESTATAIRE**

Les sommes versées seront remboursées.

## **9 CAPACITE D'HEBERGEMENT**

Le contrat est établi pour une capacité précise de personnes et ce nombre ne peut pas être dépassé, si tel était le cas le prestataire peut refuser les clients supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client. Dans ce cas, le prix du séjour reste acquis au camping.

## **10 ANIMAUX**

Les animaux sont admis dans les locations (sauf les chiens de catégorie 1), à la condition d'être déclaré dans le contrat et accepté par le camping. Il sera facturé un supplément à régler à l'arrivée. L'animal doit être tenu en laisse sur la terrasse et ne doit en aucun cas rester seul dans la location.

## **11 INTERDICTION DE FUMER**

Décret No 2006-1389 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Fumer ici vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 450€ ou à des poursuites judiciaires. Un cendrier pour fumer sur la terrasse est prévu à cet effet.

## **12 ASSURANCES**

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il est couvert par son assurance personnelle Responsabilité Civile.

De son côté le prestataire est assuré par son assurance Responsabilité Civile Professionnelle. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de vol, intempéries et catastrophes naturelles qui ne sont pas de notre fait. Les mesures nécessaires à votre sécurité seront mises en place, et tout sera mis en œuvre pour trouver une solution en cas de problèmes mineurs.

## **13 GARANTIE ANNULATION**

Nous conseillons fortement de souscrire à l'assurance annulation proposée sur notre site internet (voir les conditions directement avec eux). Elle est payable à la réservation et reste facultative. Cette assurance vous permet d'être remboursé, dans le cas contraire nos conditions citées au paragraphe 7 s'appliquent.

## **14 ETAT DES LIEUX**

A votre arrivée, la clé de votre location vous est remise et vous disposez de 24h pour signaler tout problème dans la location. Passé ce délai nous considérons que tout est en règle. Vous devez à votre départ et de 8h à 10h nettoyer et laisser votre hébergement en bon état de propreté. Dès que vous êtes prêts, une personne passera vérifier et vous pourrez passer à la réception déposer vos clés et récupérer votre caution. Au cas où vous devriez partir avant 8h, vous déposez la clé dans la boîte noire près de la porte d'entrée de l'accueil et votre caution sera envoyée dans les jours suivants. Si le ménage n'est pas fait correctement il sera retenu ou vous devrez régler la somme de **70€**.

## **15 DEPOT DE GARANTIE**

Une caution en cas de dégradation de 500€ vous est demandée à votre arrivée et sera restituée à votre départ si tout est en ordre sinon vous réglerez les frais de nettoyage de 70€ et nous évaluerons les frais de détérioration qui seront déduits de la caution, et vous recevrez la différence si la caution est gardée après réparation. Merci de signaler de vous-mêmes les ustensiles ou petits matériaux abîmés ou cassés, afin d'éviter tous litiges et de les régler immédiatement selon le tarif notifié sur l'inventaire qui vous a été envoyé lors de votre réservation ou à votre disposition sur demande à votre arrivée.

## **16 INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre demande ne seront transmises à aucun tiers. Elles sont confidentielles et seront utilisées uniquement par nos services pour nos brochures et site. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande par courrier au camping Les Cigognes, en indiquant vos noms, prénoms et adresse.

En tant que consommateur vous pouvez vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique – Bloctel.

## **17 LITIGES**

L'article 42 du code de procédure civile prévoit que le Tribunal du domicile du défendeur est compétent pour connaître les litiges nés d'un contrat. Selon le cas, il pourra s'agir du lieu de résidence du consommateur ou du lieu d'implantation du gestionnaire du terrain de camping.

Selon l'article 14-1 du règlement européen No 524/2013 du 21 mai 2013 vous pouvez aller sur la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL) suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Si aucun accord amiable n'est trouvé, il peut être fait appel au médiateur de la consommation compétent dont nous relevons en application de l'article L.616-1, dont voici les coordonnées :

**CM2C : 49 Rue de Ponthieu-75000 – Paris ( internet CM2C.net)**

## **18 REGLEMENT INERIEUR**

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping, affiché à la réception et mis à votre disposition sur demande à votre arrivée. Tout manquement à ce règlement entraînera une expulsion immédiate sans dédommagement. La Direction se réserve le droit de prendre toutes décisions afin d'appliquer ce règlement et éviter toutes perturbations pouvant engendrer des problèmes vis-à-vis des autres campeurs. Les visiteurs doivent se déclarer à l'accueil et payer leur droit de visite (+ de 2h) et doivent quitter le camping à 22h maxi (fermeture du camping) pour respecter le calme et la quiétude des autres résidents. Le portail est ouvert de 7h à 22h, les véhicules restent à l'extérieur, il est impossible de circuler avec un véhicule dans l'enceinte du camping après 22h mais vous pouvez entrer et sortir à pied par le portillon avec un code d'accès donné à votre arrivée à la réception.

.....

### **BON DE RESERVATION A RETOURNER COMPLETE AVEC L'ACOMPTE :**

**NOM ET PRENOM .....**

**ADRESSE.....**

**NATIONALITE .....IMMATRICULATION DU VEHICULE.....**

**TEL.....MAIL.....**

**DESIRE RESERVER .....DU.....AU.....**

**NOMBRE DE PERSONNES.....ADULTES.....ADOS (12/18ANS).....ENFANTS (2/12ANS).....**

**CI-JOINT : CHEQUE BANCAIRE.....CHEQUES VACANCES.....VIREMENT.....D'UN MONTANT DE .....**

**IBAN : FR76 3000 4011 4700 0100 6289 658 BIC : BNPAFRPPBSC**

**OPTION MENAGE SI VOUS LE FAITES : OUI.....NON.....REGLER 70€ A L'ARRIVEE**

**OPTION ASSURANCE ANNULATION (j'ai pris connaissance des conditions de l'assurance annulation et souhaite y souscrire) OUI.....NON**

**J'AI LU ET J'ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES AINSI QUE LES TARIFS ET JE SUIS EN PARFAIT ACCORD :**

**DATE ET SIGNATURE : LE .....A.....**

**LU ET APROUVE : (écrire la mention) .....**

